

ISOCELL

# ISOCELL F OUATE DE CELLULOSE

FICHE SIGNALÉTIQUE DU PRODUIT





## FICHE SIGNALÉTIQUE DU PRODUIT ISOCELL F

### SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Désignation	Ouate de cellulose ISOCELL F	
Protection contre l'incendie	Adjuvants : 10% de composants minéraux, dont 3% d'acide borique	
Certification	Avis Technique 20 / 13-288 *V1 - Soufflage Avis Technique 20 / 13-289 *V1 - Insufflation/ Projection humide ACERMI N° 12 / D/ 151 / 779	
Contrôle de qualité par experts extérieurs	CSTB / LNE	
Densité / Conductivité thermique :		
Densité horizontale, soufflage	ISO/CD 18393	$\rho = 25 - 40 \text{ kg/m}^3$
Valeur nominale de la conductivité, 25-40 kg/m <sup>3</sup>	EN ISO 10456	$\lambda_D = 0,039 \text{ W/(m.K)}$
Densité projection humide	ISO/CD 18393	$\rho = 35 - 45 \text{ kg/m}^3$
Valeur nominale de la conductivité	EN ISO 10456	$\lambda_D = 0,041 \text{ W/(m.K)}$
Densité insufflation	ISO/CD 18393	$\rho = 50 - 60 \text{ kg/m}^3$
Valeur nominale de la conductivité, 40 – 60 kg/m <sup>3</sup>	EN ISO 10456	$\lambda_D = 0,041 \text{ W/(m.K)}$
Réaction au feu 40mm < 100 mm	EN 13501-1	Euroclasse E
Réaction au feu ≥ 100mm	EN 13501-1	Euroclasse B-s2, d0
Résistance à la diffusion de vapeur	EN 12086	$\mu = 1$
Résistance à l'écoulement	EN 29053	avec 30 kg/m <sup>3</sup> ... $r \geq 5,3 \text{ kPa.s/m}^2$ avec 50 kg/m <sup>3</sup> ... $r \geq 25,1 \text{ kPa.s/m}^2$
Humidité normale		max. 12 %

### CONTRÔLE DE QUALITÉ ASSURÉ PAR NOTRE PERSONNEL SPÉCIALISÉ

Conductivité thermique	2 x par semaine
Masse volumique en œuvre	1 x par jour
Tassement mécanique	1 x par jour
Taux d'humidité de la Ouate	en continu
Réaction au feu	1 x par jour

### DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Capacité thermique spécifique	2,11 kJ / kg.K
Energie primaire obtenue à partir de ressources non renouvelables / PEI ne MJ/kg (Ho)	7,5 MJ
Energie primaire obtenue à partir de ressources renouvelables / PEI e MJ/kg (Ho)	1,1 MJ
Potentiel à effet de serre / GWP 100	-0,8 kg CO <sub>2</sub> eq/kg
Potentiel d'hyperacidification / AP	3,1 g SO <sub>2</sub> eq
Numéro de codification de déchets	EWC: 17 06 04, 17 09 04, 20 03 01 L'incinération est autorisée en usine d'incinération, seul ou avec d'autres déchets résidentiels.



Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).



ISOCELL FRANCE

**CSTB**  
le futur en construction

CELLULOSE INSUFFLATION/PROJECTION  
Avis technique 20/13-289 \*V1

CELLULOSE SOUFFLAGE  
Avis technique 20/13-288 V1



CERTIFICAT ACERMI  
N° 12/D/151/779  
www.acermi.com  
Validité jusqu'à fin  
Décembre 2018